

Refuges d'oiseaux migrateurs

PARTOUT AU CANADA

► Qu'est-ce que les refuges d'oiseaux migrateurs?

Les oiseaux migrent au printemps et à l'automne, parcourant souvent de longues distances. Chaque année, environ 460 espèces d'oiseaux indigènes reviennent au Canada. La majorité d'entre elles sont des oiseaux migrateurs et sont protégées en vertu de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*. Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada est responsable de la protection des oiseaux migrateurs, ainsi que de leurs œufs et de leurs nids. À cette fin, des refuges d'oiseaux migrateurs sont créés et gérés. Ce sont des aires protégées offrant un refuge sûr aux oiseaux migrateurs.

► Pourquoi ces refuges sont-ils importants?

La perte d'habitat est l'une des principales causes du déclin des populations d'oiseaux. Ces refuges protègent non seulement les oiseaux migrateurs contre les dommages causés par les activités humaines, mais ils préservent également les habitats qui sont essentiels dans diverses étapes de leur cycle de vie. Cela peut inclure les étapes suivantes :

- nidification (où les oiseaux se reproduisent et élèvent leurs petits)
- mue (processus au cours duquel les oiseaux perdent leurs vieilles plumes, ce qui peut les rendre vulnérables)
- halte ou escale (où les oiseaux se rassemblent pour se reposer et se nourrir en vue de longs vols)
- hivernage (lorsque les oiseaux migrent pour échapper aux rigueurs de l'hiver)

► Science citoyenne :

Vous voulez appuyer les scientifiques dans la protection des espèces d'oiseaux indigènes? Participez au Grand dénombrement des oiseaux de février, un événement annuel de 4 jours en février. Ne manquez pas cette occasion : sortez avec vos jumelles et enregistrez vos observations des magnifiques oiseaux qui traversent votre région!

► Où les trouve-t-on au Canada?

Des **rivages côtiers** et des **marais** à la **toundra** et aux **prairies**, ces refuges couvrent un large éventail d'habitats dans tout le Canada. Ils peuvent être situés sur des terres fédérales, provinciales ou même privées.

► En chiffres :

- Il y a 92 refuges d'oiseaux migrateurs au Canada.
- Ils couvrent près de 11,5 millions d'hectares d'habitat pour les oiseaux migrateurs, soit deux fois la superficie de la Nouvelle-Écosse!

► Comment sont-ils choisis?

Pour qu'une zone devienne un refuge d'oiseaux migrateurs, elle doit répondre aux conditions suivantes :

1. Elle soutient les populations d'oiseaux qui sont **concentrées dans une zone** à tout moment de l'année.
2. Elle est **vulnérable à certaines menaces particulières** (p. ex. la chasse, le développement urbain).
3. Elle soutient les populations d'oiseaux qui vivent dans une zone géographique restreinte (p. ex. les zones qui abritent des espèces menacées, en voie de disparition ou rares).
4. Elle soutient **régulièrement au moins 1 % de la population d'une espèce ou d'une sous-espèce.**

► Pleins feux sur le refuge :

La première zone protégée créée pour la conservation des oiseaux migrateurs au Canada (et dans toute l'Amérique du Nord) fut le lac Last Mountain, dans le sud de la Saskatchewan, en 1887. Elle devint un refuge d'oiseaux migrateurs en 1921. Les canards, les oies et les grues dépendent encore de ce lac et de ses environs pour leurs migrations printanières et automnales.

